



Communiqué de presse

Berne, le 18 mars 2026

PROJET DE TERRITOIRE SUISSE

L'Union des villes suisses adopte le Projet de territoire Suisse actualisé

La Confédération, les cantons, les villes et les communes adaptent leur stratégie commune pour le développement territorial de la Suisse aux nouveaux défis qui se posent et actualisent le Projet de territoire Suisse. Pour les villes et les agglomérations, ce projet sert de référence pour leur expansion et leur développement vers l'intérieur.

La Suisse est en constante mutation: les villes et les agglomérations, où vivent environ 75 % de la population, sont au cœur de ce développement. Depuis 2012, le Projet de territoire Suisse constitue la stratégie commune de la Confédération, des cantons, des villes et des communes en matière de développement territorial. Il esquisse une vision de la Suisse de demain et constitue une base commune d'orientation et une aide à la décision pour les expert·e·s et les responsables politiques. Le comité de l'Union des villes suisses a adopté le Projet de territoire Suisse actualisé le 16 mars 2026.

Les exigences en matière de développement territorial sont nombreuses et ont évolué ces dernières années. De nouvelles priorités, telles que la préservation des bases naturelles de la vie et le changement climatique, viennent s'ajouter aux thèmes existants que sont la croissance, le développement urbain et les questions de mobilité. Dans ce contexte, il est indispensable de disposer de bases solides pour coordonner les processus complexes ayant une incidence territoriale. C'est pourquoi les trois échelons de l'État ont décidé d'actualiser le Projet de territoire Suisse, l'une des principales préoccupations étant le développement adéquat de toutes les régions de Suisse, qu'il s'agisse de régions urbaines, rurales ou de zones de montagne.

Projet commun des trois échelons de l'État

Cette mise à jour du Projet de territoire Suisse a été élaborée conjointement par des expert·e·s de la Confédération, des cantons, des villes et des communes pendant trois ans. De nombreux groupes d'intérêt ont apporté leur contribution dans le cadre d'ateliers. Le grand public ainsi que les villes ont donné leur avis lors d'une consultation organisée au printemps 2025. Avec l'adoption par les organismes responsables, la mise à jour du Projet de territoire Suisse est désormais achevée. Il est disponible dès maintenant à l'adresse www.projet-de-territoire-suisse.ch/. Le Projet de territoire Suisse est composé de deux parties: la première présente l'idée directrice ainsi que six objectifs et trois stratégies qui en découlent; la seconde concrétise ces orientations à travers douze territoires d'action répartis dans toute la Suisse.

Renseignements

Benjamin Fröhlich, responsable de la communication, medien@staedteverband.ch, 031 356 32 44

L'Union des villes suisses représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de la performance économique de notre pays.